



LE FEUILLETON

Volume 43/ Numéro 6 Le 1^{er} février 2025

Équipe du journal Le Feuilleton :

Réception des articles, rédaction et mise en page :

Révision des textes : Josée Hamelin

Impression : comité d'Éducation populaire en collaboration avec la municipalité de Nédélec

Pour vos commentaires et suggestions :
lefeuilleton@hotmail.com

Bibliothèque

La bibliothèque ouvre ses portes les jeudis de 19h à 20h et en après-midi les 5 et 20 février, et les 14 et 28 mars de 13h à 15h30.

Livres acquis en déc-janvier:

POUR JEUNES:

Monde des originaux

L'île d'Ophélie (La magie)

Où est mon pingouin

Le Guide de l'Auto



Le Comité d'Éducation Populaire de Nédélec,

vous offre de participer à un atelier sur l'utilisation de la friteuse à air

Quand : jeudi le 6 mars 2025 à 17h00

Durée du cours : 3 heures soit de 17h00 à 20h00

Où : au local de l'Âge d'Or de Nédélec

Personnes-ressources : Chantal Toussaint et Éric Marseille



L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité. Il y aura un coût de 7,00\$ par personne pour l'épicerie car nous mangeons ensemble tout ce qui sera cuisiné. Pour inscription et informations communiquez avec Danielle Pelchat au 819-629-7431.

LES CRÉDITS D'IMPÔT

Les crédits d'impôt sont des montants qui réduisent l'impôt qu'une personne doit payer sur son revenu imposable. Le crédit d'impôt réduit directement le montant d'impôt à payer. Ainsi, 100 \$ de crédit d'impôt représente une économie d'impôt de 100 \$.

Un crédit d'impôt aura donc la même valeur d'un particulier à l'autre, peu importe son revenu imposable. Cependant, certains crédits sont réduits lorsque le revenu net du particulier (ou de la famille) atteint certains seuils préétablis.

[En savoir plus »](#)

De manière générale, plus les crédits d'impôt sont nombreux, moins le particulier a d'impôt à payer.

REBOURSABLES OU NON REBOURSABLES?

Il existe des crédits d'impôt remboursables et des crédits d'impôt non remboursables. Les crédits d'impôt remboursables sont des montants qui peuvent être versés même si l'individu n'a pas d'impôt à payer. La part qui excède l'impôt à payer est versée au contribuable. Les crédits d'impôt non remboursables ne servent qu'à diminuer l'impôt à payer.

CRÉDITS D'IMPÔT OU DÉDUCTIONS?

La déduction réduit le revenu imposable d'un individu. Il est important de savoir qu'une déduction représente un avantage différent d'un particulier à l'autre.

Les déductions fiscales dépendent de la tranche d'imposition et des taux marginaux.

[En savoir plus »](#)

Les crédits d'impôt servent à diminuer l'impôt à verser à l'État. Les déductions ont plutôt pour effet de diminuer le revenu sur lequel doit être calculé l'impôt.

FISCALITÉ : COMMENT S'Y RETROUVER?

Les sites Web de Revenu Québec et de l'Agence de revenu du Canada (ARC) peuvent aider une personne à connaître les crédits et les déductions lui permettant d'économiser de l'argent lorsqu'elle produit sa déclaration de revenus.

Il peut être difficile de s'y retrouver. Pour aider ses membres, le Réseau FADOQ a produit un aide-mémoire fiscal. Pour consulter le document et s'assurer de profiter de tous les avantages fiscaux liés à sa situation :

Aide-mémoire fiscal du Réseau FADOQ



PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL :

Lundi 10 février 2025 à 19h à la salle du conseil.

Bienvenue à tous les citoyens!

Vous pouvez aussi nous faire parvenir vos demandes ou toutes questions au bureau
819-784-3311 ou par courriel : nedelec@mrctemiscamingue.qc.ca



Sentier écologique

Les motoneiges et les VTT sont interdits en tout temps dans le sentier écologique et les parcs municipaux.

N'hésitez pas à poursuivre vos promenades à l'intérieur du sentier en raquette, en ski ou simplement à pied.



COMMUNIQUÉ

PATINOIRE

L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET LES MEMBRES DU
CONSEIL DE NÉDÉLEC

SONT HEUREUX DE VOUS INFORMER QUE
LA PATINOIRE EST MAINTENANT
OUVERTE TOUS LES JOURS
JUSQU'À 21 h 00 !



BIENVENUE À TOUS LES AMATEURS
DE PATINAGE DU TÉMISCAMINGUE.
AMUSEZ-VOUS PRUDEMMENT !

Rappel de l'inspecteur municipal

- ❗ Entre le 15 novembre et le 1^{er} avril, **il est interdit de se stationner dans les rues** de la municipalité entre 23 h et 7 h du matin. Ceci est pour nous aider au déneigement. Pensez à en aviser vos visiteurs SVP.
- ❗ **Il est également interdit**, en vertu du Code de la sécurité routière, **de pousser la neige de votre entrée privée sur l'accotement ou de l'autre côté de la route**. Nous vous demandons de faire preuve de civisme en conservant la neige sur votre propriété lorsque vous déneigez votre entrée. Règlement valide pour tous les résidents (rural et municipal).
- ❗ **Il est interdit**, de pousser la neige de votre terrain sur le terrain d'un voisin, à moins d'avoir au préalable pris entente avec celui-ci.
- ❗ **Les bacs de matières résiduelles doivent être laissés en bordure de la route sans empiétement sur la chaussée**. Prévoyez en tout temps que la déneigeuse pourrait passer et endommager les bacs qui se trouvent sur le chemin, la route ou la rue. Assurez-vous de déneiger votre couvert de bac avant de le mettre au chemin.
- ❗ Votre ponceau vous appartient et son entretien aussi. Le dégel viendra bientôt et il serait bon de vérifier qu'il n'est pas bloqué et que l'eau s'écoule bien.
- ❗ La limite de vitesse dans le village est de 50 km/h, et ce, de l'entrée sud jusqu'à l'entrée nord. Nous vous demandons d'ajuster votre conduite en conséquence afin d'assurer la sécurité de tous !

Pour toutes questions relevant de Shawn, inspecteur municipal :

Courriel : inspecteurneledec@mrctemiscamingue.qc.ca

Numéro de cellulaire : [819 629-7465](tel:819-629-7465)



Horaires de l'Éco-Centre de Guérin

- Du 1^{er} avril au 30 septembre : tous les mercredis de midi à 20H
- Du 1^{er} octobre au 30 mars : tous les mercredis de 16H à 19H
- Du 1^{er} avril au 30 septembre : le 2^e samedi de chaque mois de 8 h à midi.

Pendant les heures d'ouverture, les citoyens sont invités à venir visiter l'Écocentre afin de découvrir et sélectionner certains objets qui les intéressent.



SKI DE FOND À NÉDÉLEC



BIEN QUE LE COMITÉ SKIDÉLEC TRAVAILLE ACTIVEMENT À LA PRÉPARATION DE LA PISTE DE SKI DE FOND, CELLE-CI N'EST TOUJOURS PAS OUVERTE AUX FONDEURS. DÈS QUE LE SENTIER SERA SÉCURITAIRE POUR LA PRATIQUE DU SKI DE FOND NOUS AFFICHERONS UN AVIS SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ AINSI QUE SUR FACEBOOK.

PRENEZ NOTE QUE LA PISTE DE RAQUETTE EST QUANT À ELLE ACTUELLEMENT ACCESSIBLE POUR VOS PROMENADES HIVERNALES.



Permis brûlage

Tous citoyens qui désirent allumer des feux extérieurs (de joie, de branche, d'ambiance, d'artifice, etc.) doivent penser à se procurer un permis de brûlage.

Ceux-ci sont désormais émis par la Régie intermunicipale de service incendie du Témiscamingue (RISIT).

Contactez-les par téléphone du lundi au vendredi de 8 h à 16 h au 819-625-2024



**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC**

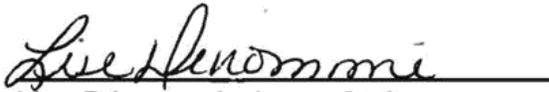
**AVIS D'ADOPTION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 273, SUR
LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Prenez avis que le conseil municipal de Nédélec, lors de la session ordinaire du 13 janvier 2025, a adopté le règlement n° 273, règlement sur le traitement des élus municipaux.

Ce règlement est entré en vigueur le 13 janvier 2025.

Une copie de ce règlement est disponible, pour consultation, au bureau municipal de Nédélec.

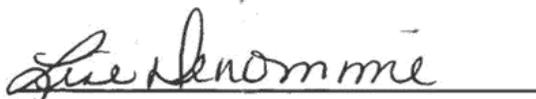
Donné à Nédélec, le 14 janvier 2025.


Lise Dénommi, dg, greff-trés

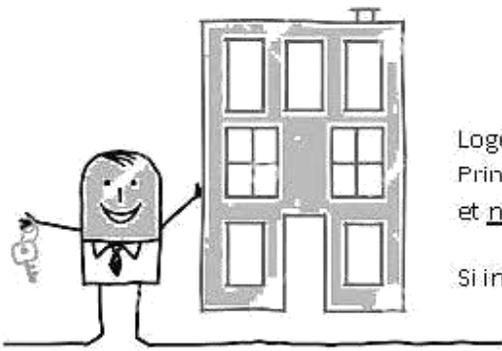
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Lise Dénommi de la Municipalité de Nédélec, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le, 14e jour de janvier 2025, entre 9h00 et 16h00 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 janvier 2025.


Lise Dénommi, dg, greff-trés





À louer

Logement de 4 ½ pièces dans un **HLM** au 2^{ème} plancher, situé au 45 rue Principale à Nédélec pour personne de 55 ans et plus, à faible revenu et non-fumeur. Disponible immédiatement.

Si intéressé, contactez Réjean Pelletier au **819-629-5962** ou 819-784-5077.





AVIS À LA POPULATION

NOUVELLE TARIFICATION POUR ENCOURAGER UN TRI RESPONSABLE !

Témiscamiennes, témiscamiens, comme disait Antoine de Saint-Exupéry, « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants ».

Dans un contexte où les coûts liés à la gestion des matières résiduelles augmentent, il est crucial d'adopter des pratiques durables pour réduire notre empreinte environnementale.

À compter du **28 février 2025**, le tarif pour le traitement des déchets non triés à l'Écocentre de Fabre passera de 200 \$ à **400 \$/tonne**. Cette mesure, bien que nécessaire, vise à :

- Encourager un tri plus rigoureux et réduire la quantité de déchets enfouis.
- Répondre à l'augmentation de près de 50 % des coûts d'enfouissement liée au renouvellement du contrat avec Multitech (Rouyn-Noranda).

Pourquoi trier vos déchets?

- Réduction des coûts : moins de déchets non triés signifie des économies pour tous.
- Environnement : une gestion responsable des déchets préserve notre territoire pour les générations futures.

Des ressources sont disponibles pour vous accompagner :

Écocentre de Fabre
641, Route 391
St-Édouard-de-Fabre, QC, J0Z 1Z0
Téléphone : 819-634-2233
Courriel : ecocentre@mrctemiscamigue.qc.ca

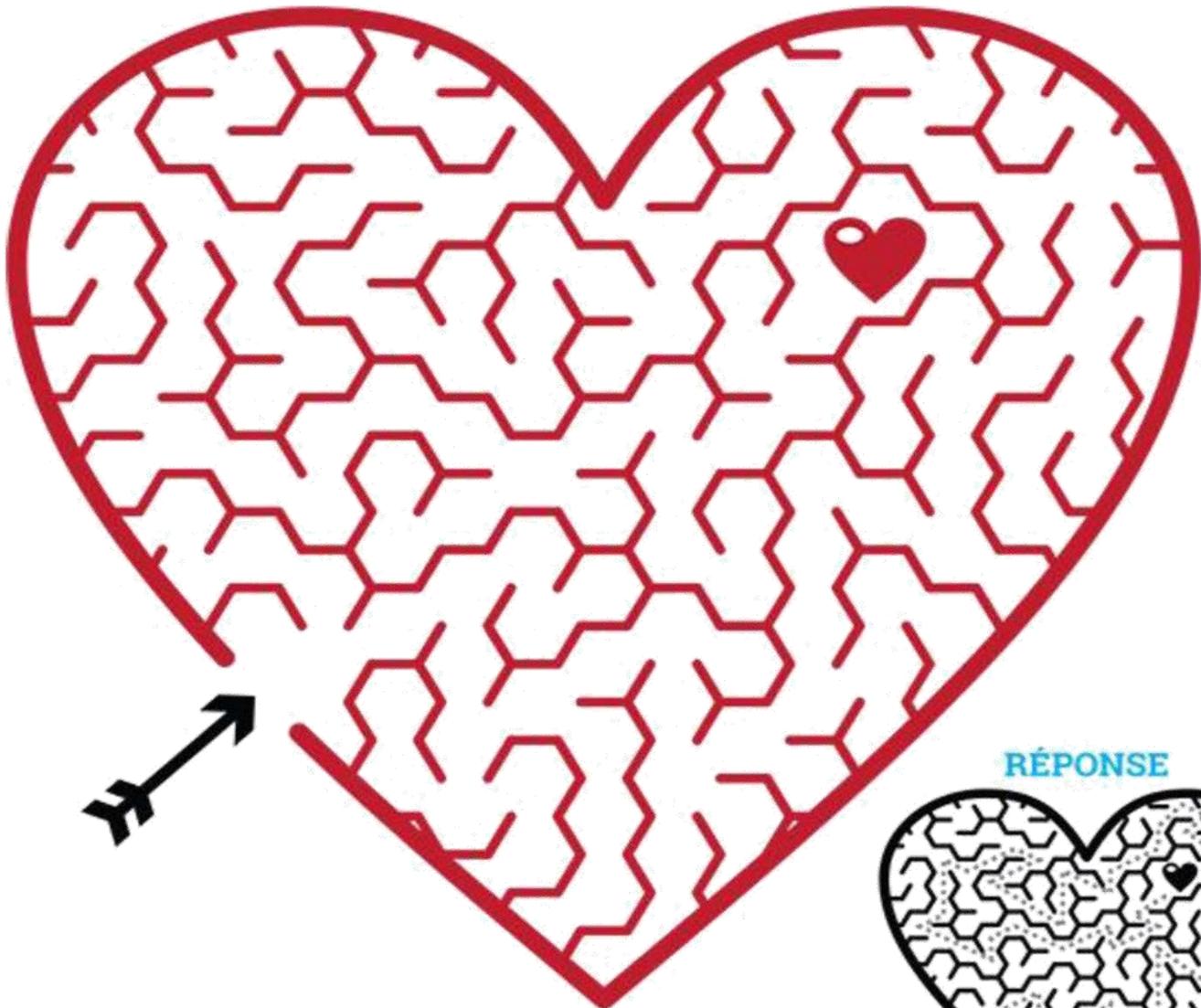


Ensemble, agissons pour un Témiscamingue plus vert et plus propre !

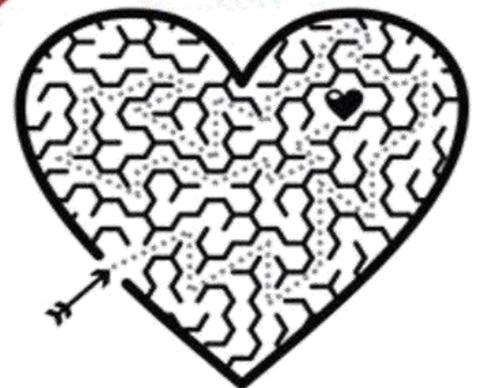
Joyeuse St-Valentin

Que chaque sourire et chaque geste de bienveillance renforcent les liens qui nous unissent en tant que communauté. Profitons de cette occasion pour célébrer l'amitié et la solidarité qui font la richesse de notre vie communautaire.

Que votre cœur soit léger et que la joie vous accompagne tout au long de cette journée que nous vous souhaitons remplie d'amour, de tendresse et de moments précieux.



RÉPONSE





CONVOCATION JUDICIAIRE

À votre attention

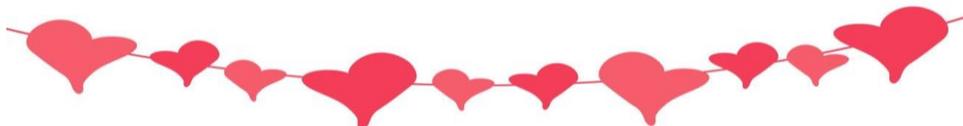
Nous vous contactons peu après une saisie informatique de **Cyber-infiltration (autorisée en matière de Pédopornographie, pédophilie, Cyberpornographie, exhibitionniste trafic sexuel depuis 2018)** pour vous informer que vous faites l'objet de plusieurs poursuites judiciaires en vigueur, car nous avons retracé votre adresse IP (**Classe C : 192.168.0.0 à 192.168.255.255.**) Internet qui nous a conduits directement à votre adresse postale.

Donc afin de lutter contre ces pratiques et actes criminel et d'éviter que la **Pédopornographie** soit rependue une opération d'arrestation est lancée par la **Sûreté du Québec** avec **La Royal Canadian Mounted police** concernant toute personnes ayant été retracé par notre système de surveillance, et **M. MICHAEL DUHEME** vice-président et Directeur de la **Gendarmerie Royale du Canada (GRC)** et sous la direction de **Mme Johanne Beausoleil** directrice de la sûreté du Québec.

Nous vous informons que la **Loi N*2016-297 du 14 mars** du code pénal vise à protéger les mineurs et dit : **quiconque produit, imprime ou publie, ou a en sa possession en vue de la publication, de la pornographie juvénile est coupable d'un acte criminel passible d'un emprisonnement maximal de quatorze ans, la peine minimale étant d'un an à sortir d'une amende de 75 000 \$ CAD.**

Après après-vérification votre adresse IP Internet (**Classe C : 192.168.0.0 à 192.168.255.255.**) As été retracer par notre système donc vous disposez de 48 heures pour répondre à cet email que nous vous avons adressé Une fois ce délai passé sans aucune réponse de votre part, nous transmettrons votre coordonnée au **procureur général M. David Lametti** pour établir votre mandat d'arrêt immédiat.

Maintenant vous êtes avertis,
Cordialement,
Sous-commissaire. Michael DUHEME,
Vice-président / Directeur de la gendarmerie Royale du Canada.
DIRECTION CENTRALE DE LA GENDARMERIE
BRIGADE DE PROTECTION DES MINEURS
Adresse : 1200, prom. Vanier (Immeuble des SNP) Ottawa (Ontario) K1A 0R2



Calendrier FÉVRIER 2025 dans les paroisses du secteur Nord du Témiscamingue

1^{er} dimanche du mois

Samedi 1^{er} février	16 h	Messe à Rémigny
Dimanche 2 février	9 h 30	Messe à Angliers
	9 h 30	Prière communautaire à St-Bruno
	11 h	Messe à St-Eugène
	11 h	Prière communautaire à Notre-Dame-du-Nord
	12 h	Dîner à contribution volontaire à Notre-Dame-du-Nord Menu : Crêpes à l'occasion de La Chandeleur
	13 h	Discussion sur l'accueil des familles immigrantes avec Jacynthe Barrette
	14 h	Assemblée de Fabrique à St-Gabriel de Guérin
	16 h	Messe à Guérin

Lundi 3 février a.m. Conseil témiscamien de la catéchèse à Lorrainville

Mardi 4 février
10 h Messe au Pavillon Tête-du-Lac
14 h Enregistrement messe pour diffusion
19 h Formation à la vie chrétienne (St-Bruno)

Mercredi 5 février
10 h 15 Messe Mission Katéri, au Centre de soins
14 h 30 Messe à la maison de Jérémie St-Bruno

Jeudi 6 février 10 h Messe au Phare, N-D-du-Nord

2^e dimanche du mois

Samedi 8 février 9h à 16 h 12^e Journée intergénérationnelle à Lorrainville – Pardons -

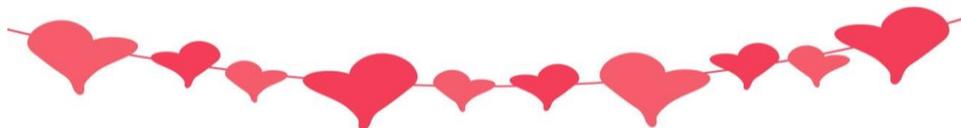
Dimanche 9 février
9 h 30 Messe à St-Bruno
11 h Messe à Notre-Dame-du-Nord
11 h Prière communautaire à St-Eugène

Lundi 10 février
a.m. Conseil témiscamien de la catéchèse à Lorrainville
19 h Assemblée de Fabrique à St-Bruno

Mardi 11 février
10 h Messe au Pavillon Tête-du-Lac
19 h Formation à la vie chrétienne (St-Bruno)

Mercredi 12 février
10 h 15 Messe Mission Katéri, au Centre de soins
14 h 30 Messe à la maison de Jérémie St-Bruno

Jeudi 13 février 10 h Messe au Phare, N-D-du-Nord

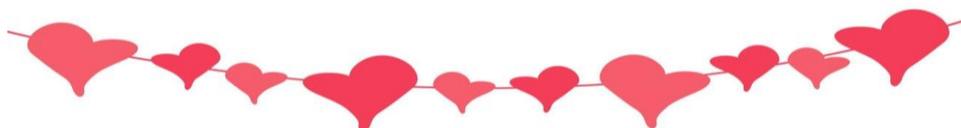


3^e dimanche du mois

Samedi 15 février	11 h	Baptême à St-Eugène
	16 h	Messe à Rémigny
Dimanche 16 février	9 h 30	Messe à Angliers
	9 h 30	Prière communautaire à St-Bruno + après-prière
	11 h	Messe à St-Eugène + brunch à la salle communautaire
	11 h	Prière communautaire à Notre-Dame-du-Nord
Lundi 17 février	a.m.	Conseil témiscamien de la catéchèse à Lorrainville
	19 h	Assemblée de Fabrique St-Joseph (NDDN)
Mardi 18 février	10 h	Messe au Pavillon Tête-du-Lac
	14 h	Enregistrement messe pour diffusion
	19 h	Formation à la vie chrétienne (St-Bruno)
Mercredi 19 février	10 h 15	Messe Mission Katéri, au Centre de soins
	14 h 30	Messe à la maison de Jérémie St-Bruno
Jeudi 20 février	10 h	Messe au Phare, N-D-du-Nord
	18 h	Associés de Sr Céline Dallaire (St-Bruno)

4^e dimanche du mois

Samedi 22 février	9h à 12h	33 ^e Interfabriques à St-Eugène
Dimanche 23 février	9 h 30	Messe à St-Bruno
	11 h	Messe à Notre-Dame-du-Nord
	11 h	Prière communautaire à St-Eugène
Lundi 24 février	a.m.	Conseil témiscamien de la catéchèse à Lorrainville
Mardi 25 février	10 h	Messe au Pavillon Tête-du-Lac
	19 h	Formation à la vie chrétienne (St-Bruno)
Mercredi 26 février	10 h 15	Messe Mission Katéri, au Centre de soins
	14 h 30	Messe à la maison de Jérémie St-Bruno
Jeudi 27 février	10 h	Messe au Phare, N-D-du-Nord
	19 h 30	Assemblée de Fabrique à St-Eugène



TÉLÉ BINGO

Canal 97 sur Cablevision du Nord OU suivez le lien sur www.temis.tv

BINGO SPÉCIAL ST-VALENTIN

12 FÉVRIER 2025



Gros lot de
1500 \$

200 \$ pour le signe +

500 \$ et + pour Carte Double Action.



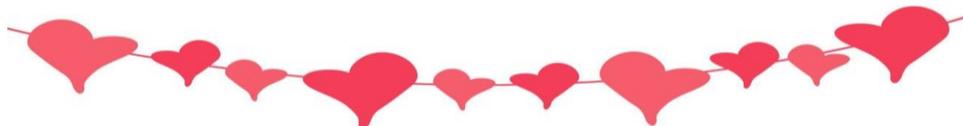
Carte de bingo Régulière: 10 \$

Carte de bingo Double Action: 5 \$



Visitez temis.tv pour avoir la liste des points de vente des cartes!

18 ans et + #licence: LIC202106030315-01



La Brocante de Rémigny

(SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK)

AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE POUR UN VASTE CHOIX
D'ARTICLES DE SECONDE MAIN À BON PRIX !

MERCREDI :
13 h à 15 h 30
ET
19 h à 21 h



Jocelyne, Flore, Lise, Solange, Jo-Annie, Annette

seront heureuses de vous accueillir



FONDATION
LEGS DE NOS AÏEUX DE
RÉMIGNY

4 façons d'encourager la *préservation du patrimoine*

1. **Par virement** : info@fondationremigny.com
2. **En ligne** : www.fondationremigny.com
3. **Par la poste** : 392, chemin Laforge
Rémigny, QC J0Z 3H0
4. **À La Brocante** : déposez votre petite monnaie
dans notre boîte de dons



Merci beaucoup!

La foire dans ton village

Spécial St-Valentin

Vendredi 14 février - Laverlochère

Souper 3 services concocté par Le Gîte à Mimi
Spectacle d'humour avec Sam Arsenault et Olivia
Leclerc

Bar sur place

Service de raccompagnement de 22h à 2h



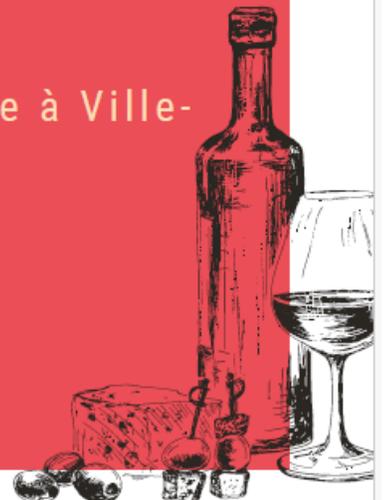
MENU

POTAGE DE COURGE
RÔTI DE PALETTE BRAISÉ AVEC POMME DE TERRE ET
SALADE DE BETTERAVE
VERRINE DE GÂTEAU AU FROMAGE AVEC FRAISE ET
COULIS DE SIROP

Ferme chez Lyne et Sylvain - Lunick - Éden Rouge - Nordvie - Tem-Sucre

Pour se procurer un billet au coût de 80\$:

- À la Boutique Sens-AT au 22 rue st-anne à Ville-Marie;
- En ligne sur sensat.ca
- Auprès des membres du comité



POINTS DE SERVICE
Secteur Nord



Février 2025

	3 Rémigny	4 Nédélec	5 Rémigny Prélèvements 8h à 10h	6 Nédélec Prélèvements 8h à 10h	7 Présente au bureau, endroit variable selon les besoins	
	Semaine du 10 au 14 février 2025 <u>Infirmière en vacances et non remplacée</u> Travailleuse sociale présente selon horaire régulier					
	17 Rémigny	18 Nédélec	19 Rémigny Prélèvements 8h à 10h	20 Nédélec Prélèvements 8h à 10h	21 Présente au bureau, endroit variable selon les besoins	
	24 Rémigny	25 Nédélec	26 Rémigny Prélèvements 8h à 10h	27 Nédélec Prélèvements 8h à 10h	28 Présente au bureau, endroit variable selon les besoins	

Pour un rendez-vous avec l'**infirmière Alexandra Fournier** (Conseils-santé, signes vitaux, prises de sang, injections, lavement d'oreille, pansement, retrait de points de suture etc.) :

Vous devez appeler pour prendre rendez-vous pour les prises de sang

Rémigny : 819-761-3491

Nédélec : 819-784-4541

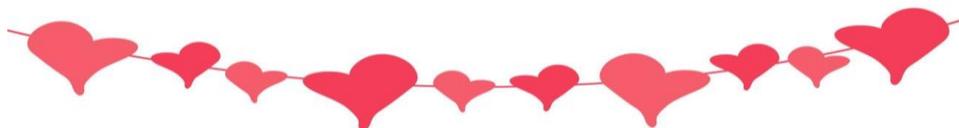
Monika Touzin, travailleuse sociale du Secteur Nord pour volet psychosocial (deuil, difficultés personnelles et relationnelles, gestion du stress et de l'anxiété, besoin ponctuel, etc.) et programme du soutien à l'autonomie des personnes âgées (maintien à domicile, adaptation au vieillissement, accompagnement pour proche aidant, mise en place de services pour activités de la vie quotidiennes et domestiques).

Pour me rejoindre via mon cellulaire de travail: 873-998-8554

Horaire de travail est du lundi au jeudi de 7h30 à 16h45

Laissez un message et nous vous recontacterons le plus tôt possible

Votre infirmière Alexandra et votre travailleuse sociale Monika





Massothérapie

Massage : détente, thérapeutique, énergétique, pierres chaudes, drainage lymphatique, femme enceinte

Consultation en Naturothérapie

L'objectif de la naturothérapie est de stimuler les facteurs favorisant la santé autant que d'atténuer les facteurs défavorables à une santé optimale.

Soins de corps

Harmonisation des chakras

Reiki

Distributrice des produits d'herboristerie

LA CLEF DES CHAMPS

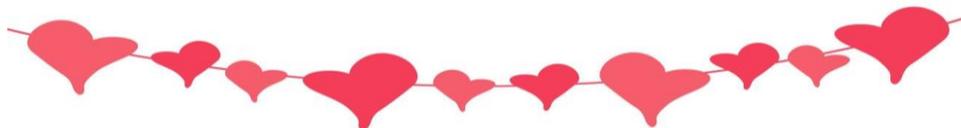
Reçu pour assurance disponible

Possibilité de rendez-vous à votre domicile pour 4 personnes et plus

Annie Pelchat

59, Principale Nédélec

819. 784. 2008anniepelchat47@hotmail.com



Le comité d'éducation populaire autonome de Saint-Eugène de Guigues invite la population du Témiscamingue à :

Le titre de l'activité : **Initiation à la raquette**
Date : Samedi, le 15 février 2025
Heure : De 13 h 00 à 15 h 00
Lieu : 851, chemin du Lac-Cameron, St-Eugène de Guigues
Personne-ressource : M^{me} Brenda Godin

Apportez vos raquettes

L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité.
Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 7 février 2025.

Type d'activité : **Soirée d'informations**
Le titre de l'activité : **Nos quatre saisons aux Îles-de-la-Madeleine**
Date : Jeudi, 27 février
Heure : De 19 h à 20 h
Lieu : À la salle communautaire
Personne-ressource : M^{me} Doris Barrette et M. Jacques Bourgeois

L'inscription est obligatoire.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 20 février 2025.
Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter : M^{me} Valérie Perreault, au 819 210-2952

Type d'activité : **Cours**
Le titre de l'activité : **Initiation au billard**
Date : Samedi, le 29 mars 2025
Heure : 13 h à 17h
Lieu : Salle de l'Âge d'Or
Personne-ressource : M^{me} Doris Barrette et M. Jacques Bourgeois

L'inscription est obligatoire et le nombre de participants est limité.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire avant le 22 mars 2025.

Si vous êtes intéressé(e) à participer à cette activité ou si vous souhaitez obtenir davantage d'informations, veuillez contacter :
M^{me} Valérie Perreault, au 819 210-2952

Bienvenue à toute la population témiscamiennne !





ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



DANIEL BERNARD

DÉPUTÉ DE ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE

☎ 819 763-3047

📍 170 avenue Principale, #103
Rouyn-Noranda (QC) J9X 4P7

✉ Daniel.Bernard.RNT@assnat.qc.ca

AFIN DE LIMITER LE RISQUE DE PROPAGATION, NOUS ADAPTONS NOTRE OFFRE DE SERVICE



Pour connaître les centres de services toujours accessibles : desjardins.com/covid-19 et sur notre application mobile

Nous sommes là pour vous et nous continuerons de l'être.

ACCESSIBILITÉ 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

-  1 800 CAISSES
-  desjardins.com
-  m.desjardins.com
-  Dépôt de chèque par appareil mobile
-  Guichets automatiques et achats avec retraits chez les marchands

 **Desjardins**

Feuilleton – Informations générales

Pour diffuser dans la prochaine édition :
Déposez vos articles et vos petites annonces dans la porte du bureau municipal (dans la fente), située à l'entrée du bureau de poste.

OU

Envoyez-les par courriel lefeuilleton@hotmail.com.

Les textes doivent être dactylographiés ou écrits lisiblement, sinon ils seront rejetés. Les messages doivent être signés de votre nom pour paraître dans le journal.

Prochaine date de tombée : 20 janvier 2025

Prochaine date de parution : 1^{er} février 2025

POLITIQUE DES COÛTS DE PUBLICITÉ EN VIGUEUR

**Gratuit pour les organismes*

**30\$/an pour les entreprises, FORMAT carte professionnelle.*

	1 parution	10 parutions		
FORMAT	POUR TOUS	ENTREPRISE LOCALE		ENTREPRISE DE L'EXTÉRIEUR
Carte professionnelle		30.00\$		30.00\$
¼ de page	5.00\$	35.00\$		40.00\$
½ page	10.00\$	90.00\$		95.00\$
¾ page	15.00\$	135.00\$		140.00\$
1 page	20.00\$	185.00\$		190.00\$

Faites parvenir votre paiement à l'ordre de : Éducation populaire, 638 Route 101, Nédélec (Qc) J0Z 2Z0

Petites annonces : 2 \$ la parution

(Envoyez le texte et le paiement au bureau municipal tel qu'indiqué plus haut.)

Équipe du journal Le Feuilleton

- Réception d'articles, rédaction, traitement de texte et mise en page : Josée Hamelin
- Révision des textes : Josée Hamelin
- Impression : comité d'Éducation populaire

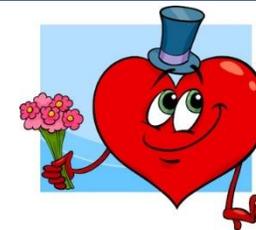
Renseignements :

via courriel lefeuilleton@hotmail.com

Important : Le comité d'Éducation populaire se réserve le droit de refuser la publication de certains articles et de raccourcir les messages.



FÉVRIER



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						<u>1</u>
<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u> Éco-centre 16h à 19 h Biblio 13 h à 15 :30	<u>6</u> BAC BLEU Biblio 19 h à 20 h	<u>7</u>	<u>8</u>
<u>9</u>	<u>10</u> Conseil municipal 19h	<u>11</u>	<u>12</u> Éco-centre 16h à 19 h	<u>13</u> BAC Noir Biblio 19 h à 20 h	<u>14</u>  Joyeuse St-Valentin	<u>15</u>
<u>16</u>	<u>17</u>	<u>18</u>	<u>19</u> Éco-centre 16h à 19 h Biblio 13 h à 15 :30	<u>20</u> BAC BLEU	<u>21</u>	<u>22</u>
<u>23</u>	<u>24</u>	<u>25</u>	<u>26</u> Éco-centre 16h à 19 h	<u>27</u> BAC VERT	<u>28</u>	